

Sommaire

Introduction	11
Partie 1. Créer un centre équestre : les fondamentaux	15
Chapitre 1. La filière équine en France	17
I. Le pôle de compétitivité « filière équine »	17
II. Les métiers du cheval : les intervenants de la filière en centres équestres	18
A. L'accompagnateur de tourisme équestre	19
B. L'hippotechnicien	20
C. Le maréchal-ferrant	21
D. Le palefrenier-soigneur	22
E. Le moniteur d'équitation	24
Chapitre 2. Etude de marché	26
I. De l'analyse chiffrée à l'étude de votre implantation	26
A. Données générales	27
B. Zoom sur les pratiques équestres	30
C. Un secteur à fort potentiel	33
II. Zoom sur les régions à potentiel	38

III. Outils d'analyse	47
A. Etude de marché et outils d'analyse stratégique	47
1. La définition du projet	47
2. L'étude de marché	47
B. Définition des termes fondamentaux	51
1. Le positionnement	51
2. Les outils d'analyse	52

Partie 2. Environnement juridique du centre équestre

63

Chapitre 1. Démarches à réaliser avant l'ouverture du centre équestre

66

I. La déclaration d'ouverture	65
A. Déclaration initiale	66
B. Déclarations rectificatives	68

II. Déclaration auprès de la Direction Départementale à la Jeunesse et aux Sports	69
--	----

III. Obtention de la carte professionnelle d'éducateur sportif	70
--	----

IV. Paiement d'une cotisation annuelle à la FIVAL	71
---	----

Chapitre 2. Réglementation des établissements ouverts au public

73

I. Conditions à respecter	73
---------------------------------	----

II. Mesures de sécurité générale	74
A. Implantation du centre équestre	74
B. Aménagements du centre équestre : sécurité des chevaux et des personnes	75

III. Mesures d'hygiène générale et de bon traitement des chevaux	76
A. Mesures d'hygiène	76
B. Le bon traitement des chevaux	77
IV. Mesures concernant l'entretien en l'état de la cavalerie	78
A. Préparation des contrôles	79
B. Entretien de la cavalerie	79
C. Prévention	80

Chapitre 3. Identification des chevaux 82

I. Actes pour lesquels l'identification d'un cheval est obligatoire	82
II. Procédures et principes d'identification	84
A. Qu'est-ce que l'identification d'un cheval ?	84
1. La carte d'immatriculation	84
2. Le document d'identification	85
B. Qui doit procéder à l'identification ?	85
C. Quand procéder à l'identification d'un cheval ?	86
D. Utilisation et évolution des éléments d'identification	87

Chapitre 4. Maladies des chevaux 88

I. Maladies à déclarer	88
II. Dispositions relatives à la peste équine	90
A. Détection de cas suspects au sein d'une exploitation	91
B. Confirmation de la peste équine	92

Annexe 1. Dossier de déclaration du centre équestre auprès de la Direction Départementale à la Jeunesse et aux Sports	94
--	----

Annexe 2. Demande de la carte professionnelle d'éducateur sportif auprès de la Direction Départementale à la Jeunesse et aux Sports	102
--	-----

Annexe 3. Contrat type applicable aux transports publics routiers d'animaux vivants	107
Annexe 4. Dispositions du Code de la route applicables aux chevaux et véhicules à traction animale	126
Partie 3. Le bail rural	129
Chapitre 1. Les conditions d'accès au statut	131
I. Biens éligibles au bail rural	131
II. Ecrit et enregistrement obligatoires	132
A. Mentions obligatoires	132
B. Etat des lieux	133
Chapitre 2. Les avantages et garanties liés au statut du bail rural	134
I. La durée du bail rural	134
II. La réglementation des prix du loyer	135
A. Loyer des bâtiments d'habitation	136
B. Loyer des terres nues et des bâtiments	136
III. Droit de préemption en cas de cession	138
Chapitre 3. Droit de renouvellement et droit de reprise	139
I. Le droit au renouvellement du bail rural	139
A. Le principe : le renouvellement automatique	139
B. Les exceptions au principe du renouvellement automatique	140
II. Le droit de reprise	141

Chapitre 4. Résiliation du bail	146
I. La destruction totale ou partielle du bien loué	146
II. Changement de destination des biens loués	148
III. Cas pour lesquels la résiliation n'est pas automatique, mais peut être demandée par le preneur	149
Chapitre 5. Droit de préemption en cas d'aliénation à titre onéreux de biens ruraux	151
Annexe. Contrat-type établi par la Commission consultative des baux ruraux	154

Partie 4. La fiscalité des centres équestres 171

Chapitre 1. Les régimes d'imposition des bénéfices agricoles 175

I. Le régime réel simplifié d'imposition des bénéfices agricoles	177
A. Obligations comptables du régime réel simplifié	177
B. Obligations fiscales	180
II. Le régime réel normal d'imposition des bénéfices agricoles	182
A. Obligations comptables du régime réel normal	183
B. Obligations fiscales du régime réel normal	184

Chapitre 2. Le régime réel : calcul des bénéfices agricoles 186

I. Détermination du résultat dans le régime réel normal	187
A. Les immobilisations	187
B. Détermination du produit brut	188
C. Les charges déductibles	193

II. Détermination du résultat dans le régime réel simplifié	204
A. Détermination du produit brut	205
B. Frais et charges	205

Chapitre 3. Activités non agricoles annexes

à un centre équestre : situation fiscale 207

I. Eleveurs sans sol	207
II. Propriétaires non-éleveurs non-entraîneurs	208
III. Propriétaires louant la carrière d'un cheval	208
IV. Enseignants d'équitation	209
V. Activités de spectacle	210
VI. Activités de ventes diverses, de prestations de transport, d'hébergement et de restauration	210
VII. Entraîneurs particuliers	210

Annexe 1. Déclaration 2139 (Bénéfices Agricoles, régime réel simplifié)	211
--	-----

Annexe 2. Déclaration 2143 (Bénéfices Agricoles, régime réel normal)	214
---	-----

Annexe 3. Imprimés 2144 à 2152 bis	216
---	-----

Partie 5. Dynamiser un centre équestre 231

Chapitre 1. De nouvelles pratiques du cheval 233

I. Apprentissage de l'équitation	233
II. Le tourisme équestre	234

III. Activités de découverte de l'équitation et d'approche de l'animal	236
IV. Disciplines de tradition et disciplines émergentes	238
Chapitre 2. L'accueil des vacanciers	239
I. Créer des tables d'hôtes	239
II. Créer des chambres d'hôtes	242
A. Formalités d'installation	243
B. Règles de base	244
Chapitre 3. La ferme équestre	246
Chapitre 4. Vers de nouvelles collaborations	248
I. Les activités équestres pour les colonies de vacances	248
II. Gîtes d'étape pour cavaliers	250
Annexe 1. Arrêté du 9 mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur	252
Annexe 2. Précisions sur la réglementation des chambres d'hôtes : cas des bâtiments annexes	269
Annexe 3. Cahier des charges « Ferme équestre » du réseau « Bienvenue à la ferme »	271
Annexe générale. Convention collective des Centres équestres	289